

le ministre discuterait-il de la question avec le président de la Commission du blé et son collègue, le ministre de l'Industrie et du Commerce, qui a déclaré que nous avons perdu des ventes de blé au Japon? Le ministre prend-il des mesures pour faciliter les négociations actuelles et pour s'assurer que les expéditions dans le port de Vancouver ne seront pas bouleversées, ce qui entraînerait la perte d'autres ventes de blé?

L'hon. M. Mackasey: Monsieur l'Orateur, j'ai à plusieurs reprises été en communication avec le ministre de l'Industrie et du Commerce au sujet de la fermeture possible du port de Vancouver en août. La chose est toujours possible, comme je l'ai souvent dit, dans un pays démocratique comme le nôtre. Dans notre régime démocratique, les grèves sont licites. En dépit de tous nos efforts, il se peut que la direction ne juge pas opportun de verser aux syndicats les montants réclamés et, par ailleurs, les syndicats ne sont peut-être pas disposés à accepter l'offre de la direction. Dans un pays démocratique comme le Canada, aucune loi n'empêche quelqu'un d'exercer son droit de se mettre en grève ou de faire un lockout, après avoir observé la loi en vigueur. Dans l'intervalle, nous faisons tout en notre possible, afin que les deux parties obtiennent la meilleure médiation possible pour éviter une catastrophe de ce genre.

M. G. H. Aiken (Parry Sound-Muskoka): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre du Travail offrira-t-il ses services pour convaincre le président du Conseil privé de continuer à négocier avec l'opposition?

L'hon. M. Mackasey: Monsieur l'Orateur, j'ai constaté, dans les quelques affaires dont je me suis occupé, que pour arriver à s'entendre, il faut de la bonne volonté de part et d'autre.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Mackasey: Je n'ai vu de bonne volonté que de ce côté-ci de la Chambre et non de l'autre. Pour le président du Conseil privé, la difficulté est de trouver de la bonne volonté chez tous les partis, en vue de négocier.

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur: A l'ordre!

LES MÉDICAMENTS

L'INEFFICACITÉ DES PRODUITS SUR ORDONNANCE

Mme Grace MacInnis (Vancouver-Kingsway): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Le 10 juillet, le député de Winnipeg-Nord a demandé au ministre s'il allait faire une déclaration à l'appel des motions au sujet de l'étude rendue publique la veille par le Food and Drug Directorate des États-Unis et d'après laquelle un grand nombre de médicaments étaient inefficaces. Le ministre a répondu qu'il ferait volontiers une telle déclaration. Est-il en mesure de la faire maintenant? Sinon, peut-il nous dire quand il la fera?

L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): La question est toujours à l'étude, monsieur l'Orateur.

LE REVENU NATIONAL

INGERSOLL (ONT.)—LE RÉTABLISSEMENT DU BUREAU DE DOUANE

M. W. B. Nesbitt (Oxford): Monsieur l'Orateur, j'aurais une question à poser au ministre du Revenu national. Il y a environ deux semaines, je lui ai posé une question quant à la fermeture du bureau de douane au port d'Ingersoll, en Ontario, et la question a été débattue au moment de l'ajournement. Le ministre a dit alors qu'il pourrait y répondre un peu plus tard. Est-il maintenant en mesure de le faire?

L'hon. Jean-Pierre Côté (ministre du Revenu national): Monsieur l'Orateur, au moment de l'ajournement j'ai dit que j'attendais de plus amples renseignements pour le député. Je les ai reçus. D'autre part, je ne suis pas encore en mesure de donner une réponse définitive.

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Je regrette de devoir signaler aux députés qu'il est maintenant six heures. Je le regrette pour les députés qui ont des questions importantes à poser. Nous aurons peut-être une période de questions plus longue demain. Pour l'instant, je signale à la Chambre que, du fait qu'il est six heures, je dois maintenant quitter le fauteuil. La Chambre s'ajourne jusqu'à demain, à deux heures de l'après-midi.

(A six heures la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)